

3 décembre 2015

Original: espagnol

(15-6379)Page: 1/1

Comité des sauvegardes

NOTIFICATION, AU TITRE DE L'ARTICLE 12:1 A) DE L'ACCORD SUR LES SAUVEGARDES, DE L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE **ET DES RAISONS DE CETTE ACTION**

CHILI

(Fils en acier)

La communication ci-après, datée du 1er décembre 2015, est distribuée à la demande de la délégation du Chili.

NOTIFICATION, AU TITRE DE L'ARTICLE 12:1 A) DE L'ACCORD SUR LES SAUVEGARDES, DE L'OUVERTURE D'UNE Α. ENQUÊTE ET DES RAISONS DE CETTE ACTION

1. Date à laquelle l'enquête a été ouverte

La Commission nationale d'enquête sur la distorsion des prix des produits importés a décidé d'ouvrir une enquête et a publié l'avis pertinent au Journal officiel du 1er décembre 2015.

2. Produit visé par l'enquête

L'enquête porte sur les fils en acier relevant des positions tarifaires 7210.3000, 7217.1000, 7217.2000, 7217.3000, 7217.9000, 7229.9000, 7312.1010 et 7313.0000 du tarif douanier du Chili.

La branche de production nationale est constituée par la société Inchalam S.A., qui est l'unique producteur de fils en acier. On constate, au vu des renseignements préliminaires disponibles, que les fils en acier produits au Chili sont des produits similaires ou directement concurrents des fils en acier importés, étant donné que ces deux produits ont les mêmes caractéristiques physiques et techniques, la même qualité et la même utilisation finale.

3. Raisons pour lesquelles l'enquête a été ouverte

Les renseignements disponibles ont permis de déterminer que le dommage grave actuellement subi par la branche de production nationale est dû à un accroissement spectaculaire des importations et à une forte chute des prix des importations, qui ont eu un grand impact sur le prix de vente de la branche de production nationale.

En conséquence, il a été établi que suffisamment d'éléments de preuve avaient été produits pour justifier l'ouverture d'une enquête afin de déterminer s'il convenait ou non d'appliquer une mesure de sauvegarde.

La correspondance destinée à l'autorité compétente doit être adressée au Secrétariat technique de la Commission nationale d'enquête sur la distorsion des prix des produits importés:

Secretaría Técnica Morandé 115, piso 1 Santiago - Chili

Tél.: (56 2) 2670 2564